

L'an deux mil dix-sept, le neuf octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le deux octobre deux mil dix-sept, se sont réunis à la salle des fêtes d'Argent sur Sauldre, sous la présidence de Madame Laurence RENIER

Séance du lundi 9 octobre 2017
Délibération n° 2017-10-46

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 28

Conseillers titulaires : 27 – Mesdames Annette RAFIGNAT, Laurence RENIER, Annette BUREAU, Martine MALLET, Marie-France DORISON, Denise SOULAT, Claudine RUZE, Sylvie GIBOINT.

Messieurs Denis MARDESSON, Jean-Marc LETOURNEAU, Jean CASSIER, François GRESSET, Jean-Claude TURPIN, Sylvain DUVAL, Jean-Pierre ROUARD, Patrick DECROIX, Pascal MARGERIN, Jean-Pierre ENGUERRAND, Lionel POINTARD, Ulrich BAUDIN, Xavier TABOURNEL, David DALLOIS, Daniel GAUTIER, Joël COULON, Bernardino ADDIEGO, François COUDRAT, Lucien RAFFESTIN.

Conseillers titulaires absents : 8 - Mesdames Anne CASSIER, Ariane CHESTIER

Messieurs Alain TASSEZ, Hugues DUBOIN, Gérard CHALINE, Gilbert ETIEVE, Béraud De VOGÛE et Hervé De POMYERS.

Conseiller suppléant : 1 - Monsieur Florent DE SANDE

Pouvoirs : 4 – Madame Anne CASSIER donne pouvoir à Monsieur Denis MARDESSON, Madame Ariane CHESTIER donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre ENGUERRAND, Monsieur Gilbert ETIEVE donne pouvoir à Monsieur François COUDRAT, Monsieur Alain TASSEZ donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude TURPIN.

Secrétaire de Séance : Sylvie GIBOINT

Objet : RESSOURCES HUMAINES : Délibération n°2017-10-46 Modification du tableau des effectifs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2017-07-38 visant à créer un poste de DGS, un poste de saisonnier pour l'activité balade au fil de l'eau et un poste temporaire d'adjoint technique et à voter l'actualisation du tableau des effectifs de la CDC à compter du 3 juillet 2017,

La Présidente retrace le contexte.

Lors du conseil de communauté du 3 juillet dernier, il a été acté par délibération de créer un emploi non permanent d'adjoint technique à temps complet pour une durée de 2 mois dans le cadre de l'activité saisonnière Balade au fil de l'eau et d'actualiser le tableau des emplois de la communauté de communes pour tenir compte de l'évolution des effectifs.

Dans la mesure où l'activité balade au fil de l'eau s'est achevée le 4 septembre il conviendra de retirer ce poste du tableau des effectifs.

De plus, un poste non permanent d'adjoint technique à temps complet pour une durée d'une semaine a également été créé à cette occasion. Ce poste n'ayant plus lieu d'être il conviendra de le supprimer du tableau des effectifs

Par ailleurs, et au vu du besoin dans le domaine de l'environnement, la Présidente proposera de créer un poste d'adjoint technique en catégorie C à temps complet pour assurer la gestion du service environnement, et d'actualiser le tableau des emplois de la communauté de communes comme suit pour tenir compte de l'évolution des effectifs.

TABLEAU DE SUIVI DES EMPLOIS A COMPTER DU 9 OCTOBRE 2017					
Emplois permanents	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Durées hebdomadaires	Fonctions
Administratif					
Directeur Général des Services	A	1	1	35	Directeur des Services
Attaché principal	A	1	0	35	Directeur des Services
Rédacteur	B	1	1	4	Gestion de la REOM
Rédacteur	B	1	1	35	Gestionnaire de projets
Rédacteur	B	1	0	35	Gestionnaire de projets
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	1	1	35	Secrétaire Gestionnaire
Technique					
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	1	0	35	Ambassadeur de tri
Technicien Environnement	B	1	0	35	Responsable Environnement
Adjoint technique	C	1	0	35	Agent technique chargé de la gestion du service environnement
Sanitaire et Sociale					
Assistant socioéducatif	B	1	1	35	Animatrice du RAM
Emplois non permanents					
Administratif					
Attaché	A	1	1	35	Chargé de missions
Attaché	A	1	0	35	Chargé de missions
Technique					
Adjoint technique- Du 05/07/17 au 04/09/17	E	1	1	34	Agent saisonnier- « les balades au fil de l'eau »
Adjoint technique- Du 04/07/17 au 08/07/17	E	1	1	35	Agent technique chargé de la formation du nouvel ambassadeur de tri

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil de Communauté DECIDE

Article 1^{er} : SUPPRIMER l'emploi non permanent d'adjoint technique à temps complet créé pour une durée de 2 mois dans le cadre de l'activité saisonnière Balade au fil de l'eau,

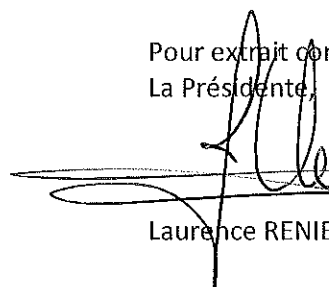
Article 2 : SUPPRIMER le poste non permanent d'adjoint technique à temps complet créé pour une durée d'une semaine,

Article 3 : CREER un poste d'adjoint technique en catégorie C à temps complet pour assurer la gestion du service environnement,

Article 4 : D'ACTUALISER le tableau des emplois de la communauté de communes comme présenté ci-dessus pour tenir compte de l'évolution des effectifs.

Article 5 : D'AUTORISER la Présidente à signer tout acte afférent à la présente délibération.

Pour extrait conforme
La Présidente,


Laurence RENIER



Certifié exécutoire par Madame la Présidente, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 12/10/2017 et de sa publication le 12/10/2017

Accusé de réception en préfecture
018-20000933-20171009-2017-10-46-DE
Date de télétransmission : 12/10/2017
Date de réception préfecture : 12/10/2017